RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

LPG Valve Lube

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	CTP GmbH	
Rue:	Saalfelder Strasse 35h	
Lieu:	D-07338 Leutenberg	
Téléphone:	+49 (0)36734 230-0	Téléfax: +49 (0)36734 230-22
e-mail:	msds@bluechemgroup.com	
Interlocuteur:	Jens Moeller, Dipl.-Chem.	Téléphone: +49 (0)36734 230-19
Internet:	www.bluechemgroup.com	

1.4. Numéro d'appel d'urgence:

GBK GmbH: +49-(0)6132-84463 (24/7)

Information supplémentaire

Numéro d'article: 33360, 33361, 33362, 33363, 33364, 33365, 33366, 33367

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) nº 1272/2008

Catégories de danger:

Danger par aspiration: Asp. Tox. 1

Mentions de danger:

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement (CE) nº 1272/2008

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

Hydrocarbons, C10-C13, n-Alkanes, Isoalkanes, Cyclics, < 2% Aromatics

Mention d'avertissement: Danger

Pictogrammes:

Mentions de danger

H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Conseils de prudence

P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102	Tenir hors de portée des enfants.
P260	Ne pas respirer les brouillards/vapeurs/aérosols.
P301+P310	EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P331	NE PAS faire vomir.
P405	Garder sous clef.
P501	Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

Étiquetage particulier de certains mélanges

EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Étiquetage de paquets dont le contenu n'excède pas 125 ml

Mention d'avertissement: Danger

Pictogrammes:

Mentions de danger

H304

Conseils de prudence

P101-P102-P301+P310-P331-P405-P501

2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Caractérisation chimique

Distillats (pétrole)

Composants dangereux

Nº CAS	Substance			Quantité
	Nº CE	Nº Index	Nº REACH	
	Classification SGH			
	Hydrocarbons, C10-C13, n-Alkanes, Isoalkanes, Cyclics, < 2% Aromatics			90 - < 95 %
	918-481-9		01-2119457273-39	
	Asp. Tox. 1; H304 EUH066			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

Nº CAS	Nº CE	Substance	Quantité
	Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA		
	918-481-9	Hydrocarbons, C10-C13, n-Alkanes, Isoalkanes, Cyclics, < 2% Aromatics	90 - < 95 %
	par inhalation: CL50 = >5 ppm (gaz); dermique: DL50 = > 5000 mg/kg; par voie orale: DL50 = > 5000 mg/kg		

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Transporter la personne atteinte à l'air frais. Allonger la victime et la tenir au chaud.

Après inhalation

Transporter la personne atteinte à l'air frais. Allonger la victime et la tenir au chaud.
En cas de difficultés respiratoires consulter un médecin.
En cas de perte de conscience, allonger la personne sur le côté et bien la caler pour le transport.

Après contact avec la peau

Retirer immédiatement les vêtements souillés, de même que les sous-vêtements et les chaussures.
Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon.
Appliquer une crème grasse.

Après contact avec les yeux

Rincer l'oeil aussitôt en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante.
Consulter un médecin.

Après ingestion

Faire boire de l'eau en grandes quantités par petites gorgées (effet de dilution). Consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Un contact fréquent et permanent avec la peau peut provoquer des irritations cutanées.
Irritant pour les yeux : irritation possible.
En cas d'ingestion: Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Attention au danger d'inhalation

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Poudre d'extinction.
Sable.
mousse résistante à l'alcool.
Dioxyde de carbone (CO_2).

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Formation possible de produits de décomposition dangereux.
En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Information supplémentaire

En cas d'incendie, refroidir les récipients menacés avec de l'eau.
Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.
Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Attaquer à l'eau pulvérisée les gaz/vapeurs/brouillard.
Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.
En cas d'une fuite de gaz ou d'une infiltration dans les eaux naturelles, le sol ou les canalisations, avertir les autorités compétentes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Empêcher le produit de se répandre (p. ex. endiguer ou absorber)
Nettoyer avec un matériau absorbant (p. ex. chiffon, non-tissé).

6.4. Référence à d'autres rubriques

Aucune donnée

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

dispositifs fermés. Aspirer les vapeurs/ aérosols directement à l'endroit où ils se forment.
Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Préventions des incendies et explosion

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Matériaux d'emballage: Métal.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'hygiène

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer
Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Protection des yeux/du visage

En cas de risque de projection porter des lunettes de sécurité. (DIN EN 166)

Protection des mains

Porter les gants de protection homologués : Caoutchouc butyle. (EN ISO 374)

Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié résistant aux solvants EN 465

Protection respiratoire

Assurer une aération suffisante en cas de risque de formation de brouillards et/ou vapeurs.
En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	liquide
Couleur:	transparent
Odeur:	caractéristique

Modification d'état

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	180 - 210 °C
Point d'éclair:	> 61 °C
Densité (à 20 °C):	0.790 - 0.83 g/cm³
Hydrosolubilité: (à 20 °C)	insoluble

Solubilité dans d'autres solvants

Solvant(s) organique(s)

Viscosité cinématique: (à 20 °C)	1,91 mm²/s

9.2. Autres informations

Aucune donnée

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune information disponible.

10.2. Stabilité chimique

Aucune décomposition selon utilisation prescrite.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses connues.

10.4. Conditions à éviter

Utiliser la matière uniquement dans les endroits à l'écart d'une lumière nue, d'un foyer ou d'autres sources d'ignition.

10.5. Matières incompatibles

Agents oxydants. Acide, concentré. Alcalis (bases), concentré.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Monoxyde de carbone (CO)
Dioxyde de carbone (CO2).

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Nº CAS	Substance					
	Voie d'exposition	Dose		Espèce	Source	Méthode
	Hydrocarbons, C10-C13, n-Alkanes, Isoalkanes, Cyclics, < 2% Aromatics					
	orale	DL50 mg/kg	> 5000	Rat		
	cutanée	DL50 mg/kg	> 5000	Lapin		
	inhalation (4 h) gaz	CL50	>5 ppm	Rat		

Irritation et corrosivité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Danger par aspiration

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Expériences tirées de la pratique

Observation diverses

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Nº CAS	Substance						
	Toxicité aquatique	Dose		[h] | [d]	Espèce	Source	Méthode
	Hydrocarbons, C10-C13, n-Alkanes, Isoalkanes, Cyclics, < 2% Aromatics						
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	1000	96 h	Oncorhynchus mykiss		
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	1000	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata		
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	1000	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)		

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

S'étale à la surface de l'eau. faible potentiel d'accumulation biologique.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations d'élimination

Ne pas éliminer avec les déchets domestiques.
Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.
Peut nécessiter des conditions spéciales de manipulation en fonction de la réglementation locale.
Définir les critères d'élimination avec l'organisme agrée.

L'élimination des emballages contaminés

Les emballages contaminés doivent être entièrement vidés et peuvent être réutilisés après un nettoyage adéquat.
Ne pas percer, découper ou souder les récipients non nettoyés. (Danger d´explosion.)

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU: -

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: -

14.3. Classe(s) de danger pour le transport: -

14.4. Groupe d'emballage: -

Autres informations utiles (Transport terrestre)

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

Transport fluvial (ADN)

Autres informations utiles (Transport fluvial)

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

Transport maritime (IMDG)

Autres informations utiles (Transport maritime)

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

Autres informations utiles (Transport aérien)

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT:	Non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information disponible.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3, Inscription 28

Information supplémentaire

Contient:

> 30 % hydrocarbures, aliphatique.

Législation nationale

Classe risque aquatique (D): 2 - présente un danger pour l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Les substances suivantes dans ce mélange ont fait l'objet d'une évaluation chimique de sécurité:
Hydrocarbons, C10-C13, n-Alkanes, Isoalkanes, Cyclics, < 2% Aromatics

RUBRIQUE 16: Autres informations

Modifications

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 2,3,11,12,15.

Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]

Classification	Procédure de classification
Asp. Tox. 1; H304	Méthode de calcul

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel.
Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)